

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 74 (1929)
Heft: 8

Artikel: De Vercingétorix à Foch
Autor: Feyler, F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-341218>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De Vercingétorix à Foch.

Un fort volume du format et de la dimension habituels des dictionnaires de la Librairie Larousse. Celle-ci l'a édité après en avoir confié la rédaction au colonel J. Revol ¹.

Le colonel Revol n'est pas un débutant, ni un inconnu des lecteurs de la *Revue militaire suisse*, qui apprécient la sûreté de ses jugements et la claire sobriété de ses exposés. Ces qualités ont présidé à son *Histoire de l'armée française*, travail d'une grande conscience et de longue haleine qui, par son ampleur et par la multiplicité des questions abordées, dépasse très notablement les écrits antérieurs du même auteur. Elargissant la notion d'histoire militaire, il étudie ou signale tous les problèmes généraux qui relèvent de la guerre : organisation des armées, évolution de l'art et des sciences militaires, les inventions et les transformations de la tactique que ces inventions entraînent, les exigences du commandement, les périls d'une coalition, rien n'est omis pour faire de cette histoire d'une armée une sorte d'encyclopédie militaire ; et non étroitement conçue, récit limité à une succession d'événements ; loin de là, le colonel Revol ne craint pas d'apprécier les faits et d'en dégager, sans pédantisme, sans apparence professorale, des enseignements. En outre, il est loin de s'adresser aux seuls techniciens, encore que maintes de ses pages soient de nature à provoquer les méditations de ceux-ci. Manifestement, alors qu'en France comme ailleurs on voit pulluler, dans les milieux militaires, les points d'interrogation, indice de l'indécision des opinions, le colonel Revol a voulu présenter à ses concitoyens un ouvrage qui, quoique consacré à des sujets techniques, pût être lu par tous avec intérêt, et surtout avec profit.

D'aucuns sont disposés à affirmer que l'histoire ne sert

¹ *Histoire de l'armée française*, par le colonel J. Revol, breveté d'état-major. 557 reproductions photographiques, 1 carte en couleurs, 4 hors-texte en trichromie, 37 hors-texte en héliogravure, dont 5 en deux tons. In-4° de 308 pages. Paris 1929, Librairie Larousse.

pas beaucoup à prévoir l'avenir. Peut-être, mais il ne faudrait pas donner à cette opinion un sens trop absolu. Entreprises avec intégrité, des mises au point périodiques sont loin d'être superflues. Elles plantent des jalons sur la route de l'histoire et l'éclairent.

Par son long passé aux phases si variées, l'armée française prête, plus que n'importe quelle autre dans le moment actuel, à un travail de cette nature. De Vercingétorix au Maréchal Foch, et d'Alise Ste-Reine à Amiens et à Villers Cotterêts, c'est dix-neuf siècles de grandeur et de servitude militaires, d'heurs et de malheurs, de gloires et de défaites, d'espoirs et d'inquiétudes, de renoncements et de relèvements. D'une si longue période et de péripéties si nombreuses, toute organisation de défense nationale, même d'un Etat le plus modeste, tirera des leçons qu'il est utile d'examiner.

Esquissons les faits, sommairement. Nous partons de la Gaule, dont César poursuit la conquête. Déjà s'offrent deux observations que toutes les campagnes militaires renouvelleront, quelles que soient les époques : l'insuffisance d'un commandement contraint aux compromis et aux demi-mesures, — c'est le cas de Vercingétorix, — et l'infériorité d'une armée dont l'organisation et l'instruction ne répondent pas aux nécessités du champ de bataille.

Le commandement d'abord. De la multitude à ses ordres, Vercingétorix est le maître plus nominal que réel : « On l'a proclamé chef de guerre, expose le colonel Revol, mais cette élection, si élogieuse pour ses qualités personnelles, le rend dépendant de ceux qui l'ont choisi. On discute ses actes ; on suspecte ses intentions. A chaque opération nouvelle il doit parlementer ; de là des lenteurs incompatibles avec la nature même de la guerre. »

Rapprochons cette observation non pas seulement des cas où des troubles publics mettent la nomination des officiers entre les mains de leurs hommes, toujours au détriment de la discipline et des subordinations nécessaires, mais, puisque nous sommes en Suisse, de nos circonstances nationales en 1914. La nomination du général Wille au commandement en chef de notre armée a été déplorable, faite pour compromettre notre

défense. Intentions suspectées, la presse s'en est fait l'écho avant même la désignation. Après celle-ci, les critiques se sont tues ; l'esprit de discipline les a dominées. Mais que serait-il advenu si nos troupes avaient dû, comme les Belges se retirant sur Anvers, débiter dans la guerre par une opération de rupture de combat pour éviter la décevante défaite ? Notre régime de nomination parlementaire du général, qui ouvre la porte à de dénigrants débats publics et politiques, est le pire qu'on puisse imaginer.

Secondement, l'organisation des armées et leur entraînement. Du côté romain, une majorité de vieilles troupes aguerries et disciplinées. Depuis plusieurs années elles combattent sous les ordres de César. Les centurions qui commandent les unités sont autant de professionnels qu'aucun accident n'émeut dans un siège ou au cours d'une rencontre. Cet ensemble de combattants dispose des meilleures armes et d'un matériel abondant. La trempe de l'outil est remarquable.

Du côté des Gaulois : « Si brillante que soit l'attitude des Gaulois au combat ; de tant de résolution ou de courage qu'ils témoignent au cours de la campagne, ce qui domine en eux, c'est le manque d'ordre, l'indiscipline, le défaut d'entraînement, d'instruction, d'homogénéité. Bien que dix fois supérieure en nombre, l'armée gauloise ne parvient pas à entamer l'ennemi. »

Passons sur le moyen âge et abordons les premiers événements militaires de ce que l'on est convenu d'appeler l'ère moderne. La journée importante est celle de la bataille de Bouvines, en 1214, gagnée par Philippe-Auguste sur la coalition anglo-germanique, et dans laquelle un troisième élément était représenté par quelques hauts seigneurs français. La victoire est due à la supériorité de l'instruction et surtout de l'armement. L'infériorité numérique des Français s'est trouvée compensée par de plus habiles dispositions tactiques, plus d'allant, plus d'entrain de la part des chefs en sous-ordre, plus d'unité dans la direction suprême, jointe à une énergie, à une volonté supérieures.

Quand commence la guerre de Cent ans, les conditions sont renversées ; aux Anglais la supériorité de l'organisation

et celle des armements. A Crécy, en 1346, les Anglais font usage des premiers engins utilisant la poudre à canon ; ils sont prêts du reste à entrer en campagne, ce qui n'est pas le cas des Français. Chez ceux-ci, rien n'est en état ; on est mal pourvu en engins ou machines ; pas de vivres réunis, un budget en désordre et instable.

Et quel contraste entre les commandements respectifs ! Dans les hiérarchies d'abord : « L'armée française a trop de têtes entre lesquelles l'autorité se disperse ! » Puis dans les chefs suprêmes : Edouard III est très supérieur à Philippe VI.

Les circonstances ne commenceront à se transformer que lorsque Charles V entreprendra une réorganisation militaire. Aussi bien sommes-nous dans l'ère de transition entre le service féodal des armées du moyen âge et les formations permanentes de l'armée royale. Mais comme toujours, la transformation sera lente. Deux générations passeront avant que la réforme ébauchée par Charles V devienne la réforme plus approfondie de Charles VII, et ces deux générations verront presque tout le territoire de la France assujetti à la souveraineté britannique.

A ce moment, coïncidant avec plus d'ordre dans l'organisation militaire, surgit Jeanne d'Arc qui procure au commandement l'unité, aux combattants la force morale.

Le siècle suivant, le XV^e, verra la consolidation de l'organisation militaire et le perfectionnement de l'instruction des troupes. Ce n'aura pas été sans tribulation. La cavalerie et l'infanterie sont les deux armes combattantes principales, mais la liaison n'existe pas entre elles ; les cavaliers dédaignent profondément la tourbe des fantassins, et ceux-ci n'estiment pas avoir à porter secours à des compagnons d'armes si méprisants. Sur quoi se développera le service mercenaire ; les Suisses feront leur apparition. En 1474, le roi Louis XI a conclu avec eux le premier traité de recrutement, et pareils traités seront renouvelés jusqu'aux derniers temps de la monarchie française. Ce qui les a justifiés à leur origine a été précisément le désir de créer une infanterie solide, « attendu, dit un écrit, que gens de cheval ne peuvent aisément faire grand exploit sans gens de pié ». Or les Suisses, *piccoli e non puliti ne belli personaggi*, disait d'eux Machiavel, « de

petite taille et sans élégance ni beauté » étaient les plus renommés des gens de pied de l'époque. Ils furent les premiers instructeurs de l'infanterie française permanente.

Suivent les expéditions d'Italie qui procurent des succès rapides suivis d'échecs définitifs. Sur elles se greffent les rivalités de la France, d'une part, de l'Espagne et de l'Autriche, d'autre part. Après quoi viendront les guerres de religion.

Cette longue période est aussi celle du développement des armes à feu, à commencer par l'artillerie dont l'organisation entraîne celle des charrois. L'infanterie reçoit les premières armes à feu portatives, et de même que les champs de bataille avaient vu la liaison des gens de cheval et des gens de pied, ils feront voir la liaison des trois armes. « La bataille de Dreux, écrit le colonel Revol (19 novembre 1562), est remarquable par l'emploi raisonné de ce dosage des armes. »

Cependant, au cours du XVI^e siècle, et pendant le premier tiers du XVII^e, les controverses seront vives entre partisans de l'arme blanche et partisans des armes à feu portatives.

En revanche, la nécessité s'affirme de perfectionner l'organisme général, et Richelieu s'y appliquera comme il s'est appliqué à tout ce qui pouvait consolider la monarchie. Alors c'est Rocroy, puis les campagnes victorieuses de Louis XIV. Nous entrons dans l'ère de la guerre moderne. « Les spécialistes, écrit notre auteur, apprennent à distinguer entre plan de guerre et plan d'opérations. Le premier est l'œuvre du gouvernement. Basé sur la situation internationale, celui-ci indique les alliances, fixe les buts, prépare et coordonne l'emploi des ressources, répartit les forces selon l'importance respective des théâtres d'opérations. Il définit la forme et le caractère de la lutte à mener sur chacun d'eux. Bien que seul responsable du plan de guerre, le gouvernement se concerta avec le général en chef pour réaliser l'harmonie indispensable entre les buts politiques et les possibilités militaires.

» Au contraire, le plan d'opérations est du ressort exclusif du général en chef qui, de son côté, se renseigne sur l'ennemi, choisit les objectifs stratégiques dans le cadre du plan de guerre, établit les diverses hypothèses, prépare les manœuvres, et, la guerre déclarée, les exécute sous sa propre responsabilité. De

toute façon, une confiance entière doit régner entre gouvernement et commandant en chef. Toute divergence grave est dénouée par la démission du dernier ; c'est la seule règle logique... »

Les guerres du XVIII^e siècle, comme celles du XVII^e d'ailleurs, montrent que la logique n'est pas seule à avoir part aux événements, que la personnalité du chef, qu'il soit à la tête du gouvernement ou à celle des armées, est déterminante. En outre, circonstance sur laquelle Revol revient avec prédilection, et à juste titre, ajoutera-t-on, les armées des coalitions sont constamment en état d'infériorité en face d'une unité de commandement. Cette circonstance mérite d'autant plus de retenir l'attention que sur le fondement actuel de la Société des Nations, les guerres dites légitimes de l'avenir sont d'ores et déjà, et en principe, des guerres de coalitions.

A rester au XVIII^e siècle, l'ouvrage du colonel Revol rapproche Fontenoy et Rossbach, Fontenoy, victoire française remportée par le maréchal de Saxe sur une armée composée d'Anglais, de Hollandais et de Hanovriens, Rossbach, où Frédéric II, monarque absolu qui dirige tout, gouverne et commande, première raison de supériorité, l'emporte avec ses 21 000 Prussiens sur les 64 000 franco-allemands du duc de Saxe-Hildburghausen. De ces deux cas ressort l'infériorité des coalitions tant en ce qui concerne l'emploi des troupes que l'échelon du commandement, de celui-ci surtout.

Révolution de 1789, avènement de Napoléon I^{er}. L'auteur continue à faire œuvre d'historien ; il va pourchasser la légende. Son travail ne sera que plus instructif et profitable. Il nous montrera le pouvoir militaire du grand empereur fondé surtout sur son prestige personnel, dominateur des obstacles qui, après la période des pures gloires, entravent son autorité jusqu'à la finale abdication. Quelques lignes résument ce processus. A l'heure de l'avènement, l'administration militaire française laisse des plus à désirer. Les difficultés déjà déplorées sous l'ancien régime persistent sous le nouveau : « La guerre, plus intense, loin de les diminuer, les aggrave. Cette belle ordonnance tant vantée des institutions impériales n'est qu'une simple façade sur le papier et, derrière elle, le désordre, les irrégularités,

l'improvisation exercent leurs ravages. La ruine de l'armée en sera précipitée dès qu'il s'agira non plus de conquérir, mais de se défendre contre l'Europe en armes. »

C'est ainsi que nous passons des campagnes prestigieuses d'Austerlitz et de Jéna, au désastre de Leipzig. Mais même à cette date douloureuse pour la grandeur française, le génie de l'Empereur s'impose. En face des peuples opprimés qui se soulèvent, la campagne de Russie l'a désarmé : « il n'a que des « Marie-Louise », conscrits sans aucune instruction militaire. N'importe, il tiendra tête, et, en un court délai, reconstituera une masse de 300 000 hommes prête à entrer en campagne au printemps de 1813. Cela tient du prodige. »

Mais le cadre en sous-ordre n'est pas à la hauteur du maître ; jeunes gens reçus d'office à St-Cyr et nommés sous-lieutenants après deux mois d'études ; vieux caporaux, anciens officiers réformés, « ils sont la risée des soldats. Et malgré les prodiges d'ingéniosité de Napoléon pour amalgamer troupes et cadres, la médiocrité de ceux-ci restera le vice dominant de l'armée de Leipzig. Les soldats feront preuve d'élan, voire de solidité, mais les officiers, sans prestige, donnant souvent le mauvais exemple, n'exerceront aucune action sur leurs hommes. Cette armée, si importante à sa brusque apparition en Allemagne n'était qu'un fantôme : elle fondit comme neige d'avril au soleil. C'est ici le cas de méditer sur les lentes préparations dont parle, en ses *Mémoires*, Montecucoli, le digne adversaire de Turanne... »

La chute du Premier Empire, l'établissement de la monarchie constitutionnelle seront suivis d'une profonde transformation des vellétés militaires. Elles conduiront à l'éveil des expéditions coloniales, la conquête de l'Algérie en marquant le début. Une figure de grand chef apparaît de nouveau, à laquelle vont manifestement les sympathies du colonel Revol, le maréchal Bugeaud, « la plus grande figure militaire du XIX^e siècle après Napoléon, a dit « avec raison », souligne le colonel Revol, le meilleur de ses biographes, d'Ideville, la plus complète ». Mais les grands chefs meurent et les institutions vieillissent lorsque personne ne sait les rajeunir. Des gloires coloniales de l'armée française sortiront des chefs insuffisants

qui conduiront à sa ruine l'armée du Second Empire, et celui-ci à l'ignominie. La Défense nationale relèvera l'honneur.

Particulièrement intéressant est ce chapitre de l'ouvrage. On sait les controverses ardentes issues de l'opposition entre les chefs politiques, les « avocats » Gambetta, Freycinet, qui il est vrai n'appartenait pas au barreau, et les chefs militaires, « les généraux ». Nous retrouverons cette opposition, sous des formes différentes, à certains moments de la guerre européenne. Chanzy est le seul général qui ait entretenu avec le gouvernement des relations confiantes, et plus tard, quand il témoignera devant la commission d'enquête, il restera modéré dans son appréciation du rôle militaire du gouvernement ; il se refuse à trop reprocher leurs actes à ceux qui ont eu la responsabilité. Ce qui ne l'empêche pas de laisser voir nettement son sentiment quand il s'agit d'apprécier les exigences d'un commandement militaire. « Je reconnais, dira-t-il, que Gambetta a déployé beaucoup de qualités ; mais quant à la direction générale de la guerre c'est autre chose... »

Les erreurs des chefs politiques n'absolvent pas, dans l'opinion de notre auteur, celles des chefs militaires. Sans doute, l'absence d'unité dans la conduite de la guerre, Paris et la province travaillant sans liaison efficace ni entente préalable, « voilà des conditions anormales capables de rendre hésitants même les meilleurs généraux, tel Faidherbe, ceux au caractère bien trempé et aux décisions énergiques.

« Mais ce type était rare parmi les chefs dont disposa le gouvernement de la Défense nationale. La plupart n'ayant jusqu'alors commandé qu'à de simples divisions, se sentirent dépaysés par les masses de 150 000 à 200 000 hommes qu'on leur confiait, faites au surplus de soldats si différents de ceux dont ils avaient l'habitude.

» A ces chefs timorés étaient adjoints des états-majors ignorants de leur rôle technique en campagne... L'élite et la majeure partie de nos officiers avaient marché avec l'armée du Rhin et disparu avec elle. Seuls des rebuts restaient. De sorte que des ordres mal conçus étaient encore plus mal rédigés ou transmis... »

En face de ces insuffisances, se trouvait le grand état major

prussien de la supériorité duquel Molke se montrait fier à bon droit.

En outre, un armement improvisé, tant en fusils qu'en bouches à feu. Et quels services de l'arrière !

Quand viendra la paix, tout sera à revoir, à réorganiser. Ce sera le travail de cette période de quarante-quatre ans que l'on a appelée la paix armée, et qui séparera la guerre de 1870-71 de celle de 1914-18.

Comment un officier français qui a participé à l'événement, et qui, comme chacun, ne saurait échapper entièrement aux sollicitations de l'amour-propre national, appréciera-t-il une guerre toute récente, qu'il raconte alors que les esprits ne sont pas encore partout calmés ?

Le colonel Revol semble avoir surmonté la délicatesse de cette tâche. Modéré dans ses expressions, il apprécie avec une calme sobriété les gens et les choses, sans esquiver les principales controverses qui ont alimenté la librairie militaire d'après guerre. Dans le cas du général Lanrezac, par exemple, il conclut très justement, à notre avis, en posant l'alternative où le général Joffre s'est trouvé : ou garder Lanzerac et consentir à l'éloignement définitif de l'armée anglaise, ou sacrifier Lanrezac au maintien de la collaboration indispensable entre les deux pays. Modération également dans son récit des relations Joffre-Galliéni ; il n'entre pas dans les rivalités qui, chez les commentateurs de la bataille de la Marne, ont opposé les deux chefs l'un à l'autre. Nous goûtons moins la « situation excellente » télégraphiée par le général Foch à un moment où sa situation n'était pas excellente du tout. Des écrivains ont mis en doute ce télégramme. Le colonel Revol en parle, incidemment, d'une manière affirmative.

Au surplus, comparativement à l'ensemble du récit, ces rappels sont des détails. Plus spécialement intéressant à retenir sont les principes et les considérations générales auxquels prête l'étude de la guerre européenne. A ce propos, le colonel Revol est amplement fondé à reprendre les principales appréciations que lui ont inspirées ses esquisses des guerres antérieures. Il revient avec la même netteté qu'auparavant sur la question, en fait si souvent délicate, des relations entre l'au-

torité politique et l'autorité militaire, du partage de leurs attributions et de leurs responsabilités respectives, attributions et responsabilités aisées à déterminer dans le principe, partage très fréquemment malaisé à effectuer dans la pratique. Il examine un autre problème délicat, celui que l'on désigne parfois du nom de « front principal ». « Dans tout conflit, écrit-il à ce propos, à mesure qu'il se généralise, c'est-à-dire qu'il englobe un nombre plus élevé de belligérants, les théâtres d'opérations se multiplient, et il devient parfois difficile de distinguer, dans l'enchevêtrement des intérêts en cause, lequel de ces théâtres jouera, dans la décision de la lutte, le rôle prépondérant. » Considération qui ramène l'auteur à la question des coalitions et du commandement unique.

Il est certain que pour l'étude de tous ces objets, la guerre européenne offre des exemples en plus grande abondance que n'importe quelle autre, et que, rapprochée des précédentes, elle est une source parmi les plus riches en méditations et instruction.

Le colonel Revol ne s'en est pas tenu là. Après avoir affirmé comme on a dit, au début de son consciencieux et magnifique ouvrage, que l'histoire ne sert pas beaucoup à prévoir l'avenir, il aborde le domaine des anticipations et se demande ce que seront les guerres futures. Cela peut sembler une contradiction, car cet examen du futur ne peut se fonder, avec quelque sécurité, que sur la connaissance du passé. Mais il reste tant d'inconnues et dès lors tant d'incertitudes à démêler !

L'auteur admet qu'à l'ère des guerres internationales succédera l'ère des guerres intercontinentales, supposition très vraisemblable, et posant ce nouveau point de départ, il s'applique à fixer le rôle que sa patrie, la France, doit se proposer. Il le résume dans le paragraphe suivant :

« Sécurité de la métropole pour la couverture des frontières continentales nord-est et sud-ouest ; sécurité intérieure des colonies et couverture de leurs frontières dans les mêmes conditions que la métropole ; appui extérieur à donner aux Alliés européens de la France ; enfin participation aux conflits mondiaux éventuels. Tâches multiples, complexes, enchevêtrées, qui, pour être efficacement remplies, ajoutent à l'effort impor-

tant de la nation armée défensive une exploitation intense de toutes nos ressources en effectifs permanents. »

C'est l'occasion pour lui d'exposer l'état présent des travaux législatifs qui intéressent la nouvelle organisation militaire de la France.

Avant de fermer le volume, il paraît particulièrement actuel, au moment où le ministre français des Affaires étrangères, M. Briand, parle, avec éloquence sans doute et probablement une égale conviction, des futurs Etats-Unis d'Europe, de le rouvrir et de feuilleter les chapitres qui, incidemment, ont trait aux fluctuations que l'on observe dans l'apparition périodique des deux graves phénomènes de la guerre et de la paix. Les sociologues affirment que les phénomènes sociaux suivent une marche ondulatoire ; si l'on juge par la marche de ces deux phénomènes-là, on ne saurait que se soumettre à leur jugement. Après chaque période de guerre intense on voit surgir, inspirées à l'autorité religieuse ou à l'autorité politique, des propositions analogues à celle dont M. Briand se fait aujourd'hui l'interprète, et dont on espère la paix entre les peuples, ceux du continent européen, en attendant mieux. Après quoi, à la suite de circonstances nouvelles, le phénomène est à la baisse et celui de la guerre reparait à la hausse. Une ondulation se produit. Depuis une dizaine de siècles il s'en est produit de fréquentes.

Au lendemain des inquiétudes du millénaire, des prélats et des seigneurs arrêterent à Poitiers, le *Pacte de paix*. Ce n'était pas une entreprise absolument nouvelle, la *Paix de Dieu* l'avait précédée de quelques années. Postérieurement, maints conciles s'appliquèrent à l'étendre. On eut le *Serment de paix*, la *Paix révélée*, la *Trêve de Dieu*, tous essais s'inspirant de l'Evangile ; le concile de Latran, en 1139, fulmina contre l'arbalète, — les gaz de l'époque — qui venait d'être adoptée par les troupes féodales et que le pape jugeait « trop meurtrière et odieuse à Dieu ». Contre les récalcitrants, il existait la sanction de l'excommunication. Mais celle-ci se manifestant insuffisante, les autorités religieuses créèrent les *milices diocésaines* ou *paroissiales*, qui furent lancées contre les châteaux des seigneurs batailleurs, et qui en détruisirent quelques-uns. Malheureuse-

ment ces milices de la paix et de l'Évangile prirent le goût des lucratifs pillages, si bien qu'un beau jour des évêques firent appel à des seigneurs et s'armèrent eux-mêmes pour s'en débarrasser. Elles furent remplacées par des gentilshommes protecteurs de la paix, choisis avec soin, et nommés *paissiers*.

Tous les évêques ne partagèrent pas cette foi guerrière contre la guerre : « La mission des clercs est de prier, proclama celui de Cambrai ; celle du roi d'agir et de combattre ». Sur quoi, le roi, s'efforça de réduire le pouvoir des grands seigneurs au bénéfice du sien, et la papauté persuada les fidèles d'aller se battre à la conquête des Lieux saints. Vainement un réformateur des mœurs guerrières, le Briand de l'époque, Robert le Pieux, discuta de concert avec l'empereur Henri II un programme de paix universelle qui s'étendrait à la France, à l'Allemagne et à tout l'univers chrétien, dans sa marche ondulatoire le phénomène de la guerre reprit le dessus.

Après la guerre de Cent ans, le tour revint à la paix. Le pape Paul II fonda la « Confrérie de la paix perpétuelle ». Louis XI le soutint, au moins en paroles, déclarant : « cette matière nouvelle et de grand bien et conséquente », désirant « de tout son cœur icelle sortir et avoir son plain effect » ; il chargea son conseil de l'examiner « bien au long » afin de découvrir « s'il y avoit aucune chose particulière qui fust aucunement dérogrant ou préjudiciable à nous ». Puis, comme il goûtait la réalité plus que les chimères, il demanda la paix à une bonne organisation militaire et se constitua la meilleure armée du temps. On a vu qu'il fit appel aux Suisses pour former ses *gens de pié*.

Survinrent les expéditions d'Italie, puis les guerres de religion. Celles-ci furent abondantes en destructions, comme c'est généralement le cas, tant il est vrai qu'entre les paroles et les actes large est l'abîme, et que graves en maléfices peuvent être les meilleurs sentiments. On compte que la guerre religieuse, au XVI^e siècle, a fait périr 800 000 Français, raser neuf villes, brûler 250 villages, détruire 128 000 maisons. Il n'en fallait pas autant pour faire se relever la courbe de la paix.

C'est l'époque du *Grand dessein* de Sully, la chrétienté

organisée en sept conseils dont un, général, composé de quarante membres, une Société des Nations réduite à l'échelle géographique et politique du commencement du XVII^e siècle. Les assises seront annuelles, tenues successivement dans chacun des quinze Etats associés. Les Russes et les Turcs sont exclus ; une dernière guerre expulsera ceux-ci de Constantinople.

Le ministre d'Etat Villeroy écrit à l'ambassadeur de France à Londres : « ...Nous pouvons bâtir et rendre durable pour nos jours une paix universelle en la chrétienté... Ce serait certes un grand heur. Il faudrait pour y arriver que les dits rois se contentassent de posséder ce qu'ils ont... Vous direz que ce sont discours qui sont plus plausibles et vraisemblables que faisables, plus à désirer qu'à effectuer ou espérer. Toutefois je sais bien ce que je dis et que je ne parle pas sans quelque fondement. »

D'autres écrits voient le jour à la même époque. En 1624, un certain Emeric Lacroix publie une invitation à faire régner la paix universelle. Les conflits entre souverains seraient soumis à un Congrès permanent d'ambassadeurs siégeant à Venise « territoire neutre et indifférent à tout prince ». Tour à tour, le pape, le sultan, l'empereur, les rois de France, d'Espagne, de Perse, le souverain de la Chine, etc., présideraient. La sanction serait procurée par les forces réunies des adhérents. L'année suivante, autre brochure : *Conseil salutaire d'un ancien ministre d'Etat pour la conservation de la paix perpétuelle*.

Henri IV, soucieux de paix pour la conservation des avantages que la guerre lui a procurés, — tel Bismarck après ses trois guerres du XIX^e siècle, — est un esprit trop pratique pour ne pas accorder avec ses désirs pacifiques les précautions indispensables. Il s'assure le concours de 8000 Suisses, de 4000 lansquenets, et tient prêtes ses armées, 50 000 fantassins, 6000 chevaux, 400 canons avec leurs approvisionnements en munitions.

Après les guerres de Louis XIV, nouvel élan en faveur de la paix. La courbe pacifique qui était tombée très bas prononce une ondulation ascensionnelle. L'abbé de Saint-Pierre fait paraître à Utrecht, au moment où l'on y discutait les conditions

de la paix, son fameux *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe* : un conseil d'arbitrage établi entre les dix-huit souverains régnants, et qui fera de l'Europe une confédération. Fondements de la paix : la bonne volonté de chacun et la conviction que l'on perd toujours plus par la guerre que la valeur de l'enjeu en cause. Siège de la Confédération : *la Ville de Paix*.

Franchissons le XVIII^e siècle, siècle de « lumières » et de philosophie ; il va nous conduire à une nouvelle ondulation guerrière, la plus forte que l'Europe ait connue avant le conflit de 1914. Après pareille et si générale épreuve, impossible que le monde n'ait pas assez de la guerre. De tous côtés, et par les moyens les plus variés, s'affirme l'ondulation de la paix. D'abord la Sainte Alliance des monarques légitimes et absolus qui entendent consolider l'Europe issue de leurs victoires. Mais l'élan pacifiste dépasse, et de beaucoup, le cadre de la politique conservatrice. La philosophie reparaît : elle a heureusement rapetissé la guerre, lit-on dans A. de Vigny. C'est aussi le socialisme humanitaire et sentimental des saint-simoniens, qui sont « antimilitaires » ; à leurs disciples, ils enseignent la haine de l'armée. On rêve de service civil. Blanqui rédige son ouvrage *Du régime économique de l'armée en temps de paix*, non pas Blanqui le révolutionnaire, mais son frère qui est académicien, qui écrit par conviction philosophique et nullement dans des desseins de conquête du pouvoir. Il attribue à l'armée un rôle social, transforme les fantassins en cantoniers ou en maîtres d'école, les artilleurs en ingénieurs, les cavaliers en vétérinaires. Un économiste plus sérieux, Jean Baptiste Say, réclame le remplacement des armées permanentes par des milices citoyennes. Même des militaires sont gagnés par le mouvement pacifiste.

Une action provoque toujours une réaction. Est-il besoin de rappeler comment à l'ondulation pacifiste de 1848 succéda l'ondulation guerrière qui vit les nombreuses campagnes de la seconde moitié du XIX^e siècle et du début du XX^e en Italie, au Danemark, en Bohême, dans les Balkans, au Transvaal, en Mandchourie, dans les Balkans de nouveau, en Lybie, et finalement de l'est à l'ouest de l'Europe, et de la Baltique à la Méditerranée ?

Nous changeons actuellement d'ondulation ! « Quand l'Allemagne fut vaincue, écrit le colonel Revol, les peuples pensèrent qu'il en était désormais fini de la guerre. Ce qui, de 1914 à 1918, avait soutenu le pays dans sa foi et les combattants dans leur immolation stoïque, c'était, avec la nécessité de défendre la patrie victime d'une agression préméditée, l'idée que cette guerre serait la dernière. »

Sont-ils toujours aussi nombreux qui le croient? Passons outre à cette indiscrete question. Contentons-nous d'observer que le mouvement pacifiste s'est cristallisé, actuellement, dans l'établissement de la Société des Nations ; que par elle, on peut espérer que l'ondulation de paix présente et les ondulations de paix futures seront plus allongées que les précédentes et que seront retardés les retours de celles de guerre. Ce serait déjà un fort beau résultat. Observons même que jamais jusqu'à ce jour un rudiment d'Etats-Unis d'Europe n'a pris une forme aussi concrète. Elle est même dépassée par la théorie de l'universalité de la Société. Observons tout cela, comme doivent être observés tous les faits qui se produisent ; et pour le surplus, répétons, sans scepticisme, cette parole si vraie de M. Stodola prenant congé de ses étudiants à l'Ecole polytechnique fédérale : « Toujours l'action de l'homme reste au-dessous de son rêve. »

Arrêtons notre excursion à travers l'ouvrage du colonel Revol. Si nous avons réussi à en montrer quelques faces, et comment il autorise d'instructifs rapprochements avec maintes des questions que soulève l'époque contemporaine, notre action ne sera pas demeurée au-dessous de notre désir.

Colonel F. FEYLER.

